



**Faculté des Sciences de Montpellier**

# **CONSEIL**

**Séance du 21 septembre 2022**





## MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

### **Collège A : Professeurs des Universités (10)**

Rachel **CERDAN**  
 Benoite **de SAPORTA**  
 Guilhem **DESBROSSE**  
 Mathilde **DUFAY**  
 Thierry **GUILLET**  
 Souhila **KACI**  
 Philippe **MÜNCH**  
 Florence **PERRIN**  
 Christian **RETORÉ**  
 Arnaud **VIRAZEL**

Présent-e	Représenté-e par
	Benoite <b>de SAPORTA</b>
X	
X	
X	
	Sèverine <b>BERARD</b>
X	
X (Départ 10h)	Mathilde <b>DUFAY</b>
X	
X	

### **Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)**

Anne-Muriel **ARIGON**  
 Emilien **AZEMA**  
 Sèverine **BERARD**  
 Patrick **CANADAS**  
 Sonia **CANTEL**  
 Nelly **GODEFROY**  
 Christine **LEREDDE**  
 Stéphanie **ROUALDES**  
 Constantin **VERNICOS**  
 Coralie **WEIGEL**

Présent-e	Représenté-e par
X	
	Nelly <b>GODEFROY</b>
X	
X	
X	
X	
X	
X	
	Patrick <b>CANADAS</b>
X (Arrivée 9h45)	Thierry <b>GUILLET</b>



**Collège C : Usagers (8)**

	Présent-e	Représenté-e par
Amal <b>QOBAA</b>		
Sarah Mélina <b>PARENT</b> (suppléante)	X	
Tiago <b>CAMACHO-HENRIQUES</b>		Sarah Mélina <b>PARENT</b>
Dylan <b>LAPE</b> (suppléant)		
Laure <b>NANNINI</b>		
Chloé <b>SEGUI</b> (suppléante)		
Lucas <b>DEMEULEMEESTER</b>		
Nathan <b>RAYNAUD</b> (suppléant)		
Morgane <b>PINATEL</b>		
Leïla <b>LANGBOUR</b> (suppléant)		
Julien <b>ROCHE</b>		Timothée <b>LABAU</b>
Baptiste <b>RODRIGUEZ</b> (suppléant)		
Chaïmâa <b>BELHAOUARI</b>		
Margot <b>BONELLO</b> (suppléante)		
Timothée <b>LABAU</b>		
Thomas <b>TESQUIÉ</b>		



### **Collège D : Personnels IATSS (4)**

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Nabil **KOUADRI**

Thierry **VINDOLET**

Présent-e	Représenté-e par
X	
	Corinne <b>FERNANDEZ</b>

### **Personnalités extérieures (4)**

Claire **GATECEL**

(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**

(Conseil Départemental de l'Hérault)

Jacques **DIETRICH**

(Conseil Économique, Social et Environnemental Régional  
-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**

(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Max **LEVITA**

(Montpellier Agglomération)

Présent-e	Représenté-e par
	Philippe <b>MÜNCH</b>

### **Personnalités extérieures à titre personnel (3)**

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

MARTINE **LUMBRERAS**

Présent-e	Représenté-e par
	Anne-Muriel <b>ARIGON</b>
	Sonia <b>CANTEL</b>

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le  
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :  
le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40





## INVITES PERMANENTS PRESENTS

### *- Directeurs-trices adjoints-tes*

Adam Ahmed **ALI**

Marc **HERZLICH**

Sylvie **HURTREZ-BOUSSES**

Frédéric **LEMOIGNO**

### *- Directeurs-trices Département d'enseignement*

Pierre-Yves **BLANCHARD**

Yann **LEREDDE**

Arnaud **MARTIN**

Philippe **MUNCH**

Arnaud **VIRAZEL**

### *- Directeurs-trices Administratifs-ves*

Gilles **GUEVELLOU**

Béatrice **GOUJON**

Sandrine **VILLANUEVA-THERON**

### *- Chefs de service/pôle*

Corinne **FERNANDEZ**

### *- Secrétaire de séance*

Sandra **GAUCERAND**





Le mercredi 21 septembre 2022, à 9 heures, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 14 septembre 2022, se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

**M. MARIN** salue l'assemblée et ouvre la séance. Il annonce l'ordre du jour initial :

p.1

1- *Actualités,*

2- *Vote du calendrier universitaire FdS - Année 2022-2023 - Modifié,*

3- *Vote des Modalités de Contrôle des Connaissances - année universitaire 2022-2023 - Suite,*

4- *Ressources Humaines - Profils de poste EC,*

5- *Bilan des sessions d'examens - année universitaire 2021-2022.*

**M. MARIN** rappelle que cette séance est un Conseil Exceptionnel car l'assemblée n'a pu voter la totalité des Modalités de Contrôle des Connaissances lors de la précédente séance, et qu'il y avait urgence également à valider les profils de poste des Enseignants Chercheurs.

## 1 **Actualités**

### a- **CPES**

**M. MARIN** indique avoir participé, en présence de Mme la Rectrice, à l'inauguration du dispositif des CPES au Lycée Joffre, ce mardi 20 septembre.

### b- **Services d'enseignement**

#### ✓ *Prévisionnel enseignant*

**M. MARIN** informe que la phase de validation des services prévisionnels est terminée depuis le 6 septembre dernier. Il a été convenu que les situations des enseignants présentant un sous service seraient traitées au cas par cas. A cet effet, il a été demandé une extraction des données au BGME afin que le Pôle Gestion des Services d'Enseignement (GSE) puisse compléter ces services, en ajoutant du REH. **M. MARIN** rappelle que le prévisionnel ne sera pas figé et que les services pourront évoluer.

**M. MARIN** signale que l'outil Sensei sera prochainement remplacé par une nouvelle application qui permettra, notamment aux Directeurs des départements d'enseignement, de disposer d'une vision de l'ensemble des services des enseignants de la composante, au fil de l'eau.

#### ✓ *Service effectué*

**M. MARIN** indique que **Mesdames MARMARA** et **DUPLEIX**, du Pôle GSE, font la chasse aux heures afin que les enseignants, qui n'ont pas réalisé la totalité de leur service, affichent un service complet et puissent bénéficier de leurs primes. Il insiste, la Faculté se veut bienveillante envers ses enseignants et met tout en œuvre pour que tous présentent un service complet. Cependant, il reste une infime minorité pour laquelle il sera rédigé, quand il manque au maximum 7 heures Equivalent TD, un courrier attestant que les personnes concernées ont bien effectué leur service.



**M. MARIN** précise que la Direction précédente avait procédé ainsi l'an dernier pour les collègues qui étaient en sous service, mais avec une prise en compte maximale de 5 heures.

Les personnes affichant un déficit de plus de 7 heures ETD ont été contactées afin de faire un point sur leur situation. Celles qui n'ont pas répondu resteront en sous service, et ne bénéficieront donc pas de leurs primes.

### **c- Appel A Projet Formation 2022**

**M. MARIN** informe qu'un nouvel Appel A Projet (AAP) est publié ce jour. Il souligne que ce dernier a pour objectif de poursuivre le soutien à des cursus nouvellement créés, de perfectionner les cursus existants, y compris par des approches d'innovation pédagogique, et de favoriser l'internationalisation des formations.

**M. MARIN** précise que l'enveloppe allouée à cet AAP devrait s'élever à 700 000 €.

**M. MARIN** indique avoir informé, en amont, les Directeurs de département du calendrier mis en place (remise des dossiers par la Direction de la FdS le jeudi 3 novembre 2022 à 12 heures et résultats et allocation des fonds mi-décembre 2022) et de la procédure à suivre, afin de leur permettre d'anticiper.

### **d- Master IDIL**

**M. MARIN** explique discuter actuellement avec les porteurs du Master IDIL et l'Université de Montpellier, car il souhaite que toutes les UE comprenant à minima 1 étudiant inscrit dans ces parcours soient prises en charge en totalité par IDIL. Il refuse que la Faculté des Sciences supporte le travail supplémentaire qu'exige cette formation. Il rappelle que la FdS s'est chargée de la totalité du travail administratif relatif à la mise en place de cette formation (Modalités de Contrôle des Connaissances, inscriptions administratives, cadrages, etc.) alors que des ingénieurs pédagogiques ont été recrutés pour ce master.

**M. MARIN** signale que la composante a joué le jeu, il lui faut donc obtenir une contrepartie. Si ce n'est pas le cas, elle se retirera du dispositif.

### **e- Collégiums**

**M. MARIN** informe que les 8 champs thématiques des collégiums ont été définis :

- Agriculture et Alimentation,
- Droit et Sciences Politiques,
- Economie et Gestion,
- Education,
- Filières Technologiques,
- Ingénierie,
- Santé,
- Sciences.

**M. MARIN** précise que des statuts types commencent à émerger, et que les préfigureurs seront nommés par l'UM. Ces derniers seront principalement les Directeurs des Ecoles, UFR et Instituts correspondant aux disciplines.



### **f- Bureau FdS**

**M. MARIN** note que le 1<sup>er</sup> bureau de l'année universitaire s'est réuni le mardi 13 septembre 2022. Il se félicite du bon fonctionnement de cette instance qui a vocation à valider l'ordre du jour des séances du Conseil, et durant laquelle toutes les discussions sont ouvertes.

**M. MARIN** fait part d'un point abordé en bureau concernant l'augmentation du coût de l'énergie, et les actions que pourraient mettre en œuvre la composante afin de limiter sa consommation.

Ne disposant d'aucune information, **M. MARIN** a relayé cette question à la présidence et espère que ce point sera abordé lors du prochain Conseil des Ecoles, UFR et Instituts de l'UM. Il signale que l'augmentation de 3,5 % du montant du point d'indice, et sa répercussion sur le montant des heures complémentaires, a également été évoquée.

### **g- Questions diverses**

**M. MARIN** interroge l'assemblée pour savoir si elle a des questions diverses à poser.

**Mme BERARD** demande des précisions sur la décharge d'enseignement accordée à **M. SOFONEA**.

**M. MARIN** lui répond que cette décharge a été attribuée à **M. SOFONEA** concernant le projet EXposUM qui lui a été confié via MUSE. Il s'agit d'une demande de l'Etablissement.

**M. MARIN** précise que la Direction a été consultée pour donner son avis concernant l'année universitaire. L'UM a proposé à la FdS une compensation en heures complémentaires.

**M. MÜNCH** constate que plusieurs personnes ont été appelées et bénéficient de cette même décharge. Il propose que ces décharges soient compensées par un ATER ou un ATE au lieu d'être compensées par des heures complémentaires.

**M. MARIN** prend note de cette idée qui lui paraît excellente et précise qu'un ATE serait plus intéressant. Il remercie **M. MÜNCH** pour cette proposition et se fera le relai de cet échange.

**M. GUILLET** fait part de sa surprise lorsqu'il a appris, la veille de ce Conseil, l'ouverture d'un nouveau diplôme d'établissement relatif au développement durable.

**M. MARIN** lui répond en avoir lui-même été informé ce mardi 20 septembre au soir. Il regrette que la Faculté n'ait pas été consultée en amont.

**Mme LEREDDE** demande que les questions diverses soient abordées en fin de séance comme le précise l'ordre du jour.

**M. MARIN** prend note de la remarque de **Mme LEREDDE** et propose de passer au point suivant.

## **2 Vote du calendrier universitaire FdS - Année 2022-2023 - Modifié**

**M. MARIN** rappelle que le Conseil a voté le Calendrier universitaire de la FdS le 16 mars dernier. Il ajoute que le Pôle Examens s'est aperçu qu'il manquait 1 jour d'examen à la session du mois de janvier et à 1 jour à celle du mois de mai (jours fériés s'intercalant).



**M. MARIN** explique que les Services et Pôles concernés se sont réunis afin de déterminer la date des 2 jours à ajouter. Il propose à l'assemblée d'ajouter le mardi 3 janvier 2023 et le mercredi 24 mai 2023 au calendrier des examens de l'année universitaire 2022-2023.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la modification du calendrier universitaire de la Faculté des Sciences – année 2022-2023.

p.4

#### RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME au calendrier universitaire de la Faculté des Sciences - année 2022-2023, modifié.*

### **3 Vote des Modalités de Contrôle des Connaissances - année universitaire 2022-2023 - Suite**

**M. MARIN** rappelle que le Conseil a voté les Modalité de Contrôle des Connaissances (MCC) en séance du 6 septembre dernier. Il rappelle qu'il avait été convenu que les MCC et Règlement d'Obtention du Diplôme (ROD) relatives au CPES, IDIL et master MEEF seraient votés ce jour. Il présente à l'auditoire les MCC et ROD des formations concernées et indique que ces informations seront à disposition des étudiants dès lors qu'elles auront été validées par la CFVU.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer les Modalités de Contrôle des Connaissances des formations CPES, IDIL et Master MEEF sous réserve de modifications mineures.

#### RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 28

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 28

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 1

*Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux Modalités de Contrôle des Connaissances - année universitaire 2022-2023 - des formations CPES, IDIL et Master MEEF sous réserve de modifications mineures.*





#### **4- Ressources Humaines - Profils de postes EC,**

**M. MARIN** indique les principes sur lesquels il a travaillé concernant cette campagne d'emploi (accord entre les départements d'enseignement, taux d'encadrement PR/MCF, la recherche). Il explique qu'il aurait préféré communiquer les profils de poste bien en amont aux Conseillers mais il y a eu des discussions, parfois très compliquées, entre les Directeurs de Laboratoire et la FdS. « Tout ne se fait pas en un jour, les négociations sont compliquées et prennent beaucoup de temps ! ».

**M. MARIN** n'a donc pas pu mettre les documents à disposition du Conseil plus tôt. Il explique avoir insisté auprès des personnes concernées afin qu'elles lui transmettent les informations au plus vite, faute de quoi les profils de poste ne pourraient pas être présentés, ni votés, en Conseil. Il comprend que l'assemblée puisse être offusquée par ce retard.

Certains membres du Conseil regrette l'absence des profils recherche.

**M. MARIN** regrette lui aussi de présenter ce jour les profils de poste sans les profils recherche, qui sont en cours de finalisation. Mais il insiste : « la FdS reste décisionnaire dans cette campagne. ».

**M. MARIN** présente les 12 profils de poste :

- **Poste MCF Section 61** - Département Enseignement : EEA - Laboratoire d'affectation : LIRMM - Département Microélectronique - Support d'origine : 61MCF0542,
- **Poste MCF Section 61** - Département Enseignement : EEA - Laboratoire d'affectation : LIRMM – Département Robotique - Support d'origine : 61MCF1124,
- **Poste MCF Section 63** - Département Enseignement : EEA - Laboratoire d'affectation : IES - Support d'origine : PRAG,
- **Poste MCF Section 67** - Département Enseignement : BE - Laboratoire d'affectation : AMAP, CEFE, ISEM, MIVEGEC - Support d'origine : 69MCF0883,
- **Poste MCF Section 27** - Département Enseignement : Info (Informatique) - Laboratoire d'affectation : LIRMM – Département Informatique - Support d'origine : 65PR1060,
- **Poste PR Section 28 type 46.3** - Département Enseignement : Dephy (physique) - Laboratoire d'affectation : L2C - Support d'origine : 25PR1048,
- **Poste PR Section 60 type 46.3** - Département Enseignement : Meca (mécanique) - Laboratoire d'affectation : LMGC - Support d'origine : 60PR1023,
- **Poste MCF Section 31** - Département Enseignement : CHIMIE - Laboratoire d'affectation : ICGM - Support d'origine : 32MCF0557,
- **Poste MCF Section 66 (secondaire 64)** - Département Enseignement : BioMV - Laboratoire d'affectation : IGF, PhyMedExp - Support d'origine : 66MCF0663,
- **Poste MCF Section 25** - Département Enseignement : MATHEMATIQUES - Laboratoire d'affectation : IMAG - Support d'origine : 26MCF,
- **Poste PR Section 26** - Département Enseignement : DM (Mathématiques) - Laboratoire d'affectation : IMAG - Support d'origine : 63PR0541,
- **Poste PR Section 35/36** - Département Enseignement : TEE (Terre Eau Environnement) - Laboratoire d'affectation - Support d'origine : 35PR1039.



**Mme BERARD** fait connaître son positionnement relatif à des indications qui lui ont été communiquées, concernant le poste MCF Section 67. Elle précise que des collègues du département Biologie Ecologie et des laboratoires du domaine l'ont alerté sur le manque d'intégrité relatif à la constitution de ce profil de poste.

**M. ALI** et **M. MARTIN** rappellent que des discussions qui ont eu lieu, notamment en Bureau du Département d'enseignement, ainsi qu'au sein du département Scientifique et des laboratoires concernés par l'écologie terrestre. Puis, ils expliquent les besoins en enseignement dans ce domaine

p.6

L'intégralité des échanges est disponible en annexe 1.

Après avoir présenté l'ensemble des postes, **M. MARIN** propose à l'assemblée de voter en bloc les 12 postes.

**M. GUILLET** informe qu'il s'abstiendra car il ne dispose pas de la totalité des informations (profil recherche) ; il n'est pas en mesure de se prononcer, et il le regrette.

**M. MARIN** comprend sa position et suit son raisonnement, il n'a pu, à son grand regret, faire différemment.

**M. RETORE** propose de voter à part le poste MCF Section 67, qui pose problème.

**Mme BERARD** signale ne pas s'opposer à ce poste, et précise avoir fait remonter des réserves qui lui ont été faites.

**M. MARIN**, avec l'accord de **Mme BERARD**, confirme que les 12 postes seront votés en bloc.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les profils de postes suivants :

- **Poste MCF Section 61** - Département Enseignement : EEA - Laboratoire d'affectation : LIRMM - Département Microélectronique - Support d'origine : 61MCF0542,

- **Poste MCF Section 61** - Département Enseignement : EEA - Laboratoire d'affectation : LIRMM – Département Robotique - Support d'origine : 61MCF1124,

- **Poste MCF Section 63** - Département Enseignement : EEA - Laboratoire d'affectation : IES  
- Support d'origine : PRAG,

- **Poste MCF Section 67** - Département Enseignement : BE - Laboratoire d'affectation : AMAP, CEFE, ISEM, MIVEGEC - Support d'origine : 69MCF0883,

- **Poste MCF Section 27** - Département Enseignement : Info (Informatique) - Laboratoire d'affectation : LIRMM – Département Informatique - Support d'origine : 65PR1060,

- **Poste PR Section 28 type 46.3** - Département Enseignement : Dephy (physique) - Laboratoire d'affectation : L2C - Support d'origine : 25PR1048,

- **Poste PR Section 60 type 46.3** - Département Enseignement : Meca (mécanique) - Laboratoire d'affectation : LMGC - Support d'origine : 60PR1023,

- **Poste MCF Section 31** - Département Enseignement : CHIMIE - Laboratoire d'affectation : ICGM - Support d'origine : 32MCF0557,

- **Poste MCF Section 66 (secondaire 64)** - Département Enseignement : BioMV - Laboratoire d'affectation : IGF, PhyMedExp - Support d'origine : 66MCF0663,



- **Poste MCF Section 25** - Département Enseignement : MATHÉMATIQUES - Laboratoire d'affectation : IMAG - Support d'origine : 26MCF,
- **Poste PR Section 26** - Département Enseignement : DM (Mathématiques) - Laboratoire d'affectation : IMAG - Support d'origine : 63PR0541,
- **Poste PR Section 35/36** - Département Enseignement : TEE (Terre Eau Environnement) - Laboratoire d'affectation - Support d'origine : 35PR1039

p.7

## RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40  
Membres présents et représentés : 27  
Membre n'ayant pas pris part au vote : 1  
Suffrages valablement exprimés : 26

**Pour : 21**  
**Contre : 1**  
**Abstention : 4**

*Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux profils de postes sus cités.*

**M. MARIN** remercie l'assemblée pour ce vote favorable et propose de passer au dernier point à l'ordre du jour.

## **5 Bilan des sessions d'examens - année universitaire 2021-2022.**

**M. LEMOIGNO**, Directeur adjoint en charge des Pratiques Pédagogiques, présente le bilan des examens de l'année universitaire 2021-2022 – Annexe 1.

**M. MARIN** rappelle l'importance de transmettre les sujets d'examen, ainsi que le numéro de téléphone de la personne à joindre en cas de problème, en amont de la date de l'épreuve, au Pôle Examens.

**Mme DUFFAY** demande si inversement, il est possible de disposer des coordonnées des vacataires qui surveillent les épreuves afin que les responsables d'UE puissent les contacter si nécessaire.

**M. LEMOIGNO** lui répond qu'il est difficile d'obtenir cette information qui est gérée au niveau du central. Il rappelle qu'il s'agit de numéros de téléphone personnels et que les agents n'ont pas obligation de les communiquer.

**M. LEMOIGNO** regrette que des enseignants chercheurs lui aient fait connaître leur souhait de ne pas surveiller les examens, prétextant que cela ne fait pas partie de leurs missions.

**M. GUILLET** confirme, réaliser des surveillances en renfort ne fait pas partie des missions d'un enseignant chercheur, mais cela fait partie des pratiques de la Faculté des Sciences et de l'Etablissement. Il ajoute que réaliser jusqu'à 8 surveillances en renfort est, pour lui, déraisonnable.

**M. HERZLICH** explique que la composante a fait le choix de disposer de plateaux d'examens au bâtiment 36, afin de diminuer le nombre nécessaire de surveillants, mais cela n'est pas suffisant. La FdS n'a, pour le moment, pas d'autres moyens...

Concernant la seconde session, **M. HERZLICH** évoque une dernière piste pour diminuer le nombre de surveillances : « plus vite les collègues rendront les notes de la 1<sup>ère</sup> session, plus



vite elles seront saisies dans Apogée, plus vite les relevés de notes seront transmis aux étudiants, moins d'étudiants seront donc convoqués et moins de surveillances seront à effectuer ».

**Mme GODEFROY** fait part du nombre d'absences des surveillants convoqués. Elle propose de créer un pool de surveillants de secours pour pallier ce problème.

**M. HERZLICH** explique que le Pôle Examens a déjà mis en place un groupe d'appariteurs de secours qui peuvent remplacer les personnes qui ne se rendent pas à leurs surveillances.

Avant de clôturer la séance, **M. MARIN** informe que la prochaine séance plénière aura lieu le mercredi 5 octobre 2022.

**M. MARIN** remercie l'auditoire puis clôt la séance à 12 heures 30.

**Le Président de séance**

*Jean-Michel Marin*

**La secrétaire de séance**

*Sandra Gaucerand*

p.8